



FRS3861 4 TG 0625 FRA /AFP-VP70-Social-famille-enfance-crèches Prev



Origine : France



Faire garder son enfant : un "casse-tête" pour de nombreux parents (PAPIER D'ANGLE)

Par Martine VERON

PARIS, 3 nov 2006 (AFP) - Crèche, assistante maternelle ou nounou à domicile, faire garder son bébé en ces temps de natalité galopante, reste un casse-tête pour une majorité de parents qui, faute de places en nombre suffisant, se retrouvent encore souvent à avoir recours au système D.

A peine enceinte, la future maman commence à penser au mode de garde de son enfant et il n'est pas rare de faire une inscription à la crèche dès le premier mois de grossesse, surtout dans les grandes villes.

"80% des familles trouvent une solution, crèche collective, assistante maternelle ou congé parental", affirme François Fondard, président de l'Union nationale des associations familiales (Unaf), mais pour les 20% restantes, c'est "l'aide + au noir+" ou une autre solution non subventionnée.

"Les besoins en crèche sont notoirement insuffisants", estime-t-il, puisque moins de 10% seulement des familles ayant un enfant de moins de trois ans peuvent compter sur ce mode de garde et que le fort taux de natalité des Françaises (1,94 enfant par femme en 2005, année record avec 807.400 naissances) laisse présager des besoins accrus.

En 2006, on compte 2.293.573 enfants de moins de trois ans, selon des estimations provisoires de l'Insee, alors qu'ils étaient 2.172.921 en 2000.

La crèche collective, où l'enfant est encadré par des professionnels de la petite enfance tous diplômés, est souvent privilégiée par les parents pour la garantie de sécurité qu'elle apporte et l'aspect "socialisation" du tout petit.

"La crèche fait fantasmer les parents, on rêve d'abord que son enfant ait une place en crèche, mais on s'aperçoit ensuite que l'assistante maternelle apporte autant à son enfant", témoigne Guillemette Leneveu, de l'Unaf, qui raconte son expérience personnelle de Parisienne.

Outre les 260.000 places en crèches, la Cnaf évalue à 660.000 le nombre de places disponibles auprès des assistantes maternelles employés par des particuliers.

Alors que 250.000 enfants entre deux et trois ans vont à l'école, d'autres restent à la maison, gardés par l'un des parents qui a opté pour une interruption totale ou partielle d'activité, accompagnée de prestations. Leur nombre a augmenté sous l'impulsion de la Paje (prestation d'accueil du jeune enfant), pour atteindre 581.000 parents en 2005, selon la Cnaf.

Babilou, People and Baby, Petits chaperons rouges ... les "entreprises de crèches", qui mettent en place à la demande d'une entreprise ou d'une municipalité une crèche privée, sont en timide essor. Elles ont été autorisées par le gouvernement en 2004, subventionnées par la Cnaf à condition que le prix soit le même qu'en crèche publique pour les familles.

La Cnaf estime à 200 le nombre de crèches créées par une entreprise pour qui c'est un moyen de fidéliser ses salariées, d'éviter le stress. Un sondage réalisé fin 2005 montrait que les mères sont acquies à 84% aux crèches d'entreprises, pour la proximité, les horaires, mais une minorité avoue craindre d'être tentées d'aller voir sans cesse leur bébé. La souplesse des horaires peut être un piège, disent-elles aussi, pour les mères qui craignent de travailler plus.

Une première crèche inter-entreprise et intercommunale, lancée par 114 sociétés, à ouvert ses portes en août 2005 à Saint-Herblain, près de Nantes.

Les crèches parentales, dont les ancêtres étaient les "crèches sauvages" des années post-soixante huit, sont au nombre de 200, selon la Cnaf.

Reste enfin le système D, horaires décalés entre les deux parents, temps partiel non



Site Internet : <http://www.afp-direct.com>

Date : 7/11/2006

Fichier : 1549025481.pdf

Copyright : Afp

choisi, ou recours aux grands-parents.  
mv/im/ei

AFP 061653 GMT NOV 06

---

Copyright © 1994-2006 Agence France-Presse